



AVIS PUBLIC

DÉCISIONS SUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 14 août prochain à compter de 19h30 à la salle du conseil située au 420 route 132 Ouest à Amqui, le conseil de la MRC de La Matapédia statuera sur la demande de dérogation mineure suivante:

- Au 171 route Soucy, dans la zone 18 R du territoire non organisé de Lac-Matapédia, agrandir une remise de manière à ce qu'elle empiète de deux mètres dans la marge de recul avant établie à 12 mètres et qu'elle soit située entre la façade avant du bâtiment principal et la limite avant du terrain.

Tout intéressé par cette demande de dérogation mineure pourra se faire entendre par le conseil de la MRC de La Matapédia lors de la séance du 14 août 2019.

DONNÉ À AMQUI CE 16^{ième} JOUR DU MOIS DE JUILLET 2019.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Marie Lavoie", is written over a faint circular stamp. The signature is fluid and cursive.

Marie Lavoie, directeur général et

secrétaire-trésorier